

Quimper, le 23 septembre 2020

**Service eau et biodiversité**

Unité police de l'eau

Nos réf. : GB/GH

Vos réf. :

Affaire suivie par : Gérard BIHANNIC

Tél : 02 98 76 59 65

gerard.bihannic@finistere.gouv.fr

**Le directeur départemental**

à

Préfecture du Finistère

DCPPAT

BICEP

**Objet : Autorisation environnementale  
Forage BOUTOILLER Frédéric – Belle-Vue – 29 PLOUGOULM**

**Mise à l'enquête publique – Avis du service instructeur**

**I – Objet du dossier**

Réalisation d'un forage d'eau de 80 mètres de profondeur soumis à la procédure du « cas par cas » conformément à l'article R.122-2 du code de l'environnement et aux projets visés à son annexe 27a : « Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur égale ou supérieur à 50 mètres ».

Le projet a nécessité la production d'une étude d'impact à la demande de l'Autorité Environnementale .

**II – Nature et consistance de l'opération**

L'opération projetée consiste, dans le cadre d'une exploitation maraîchère, en la réalisation d'un forage d'eau de 80 mètres de profondeur destiné à l'irrigation de 5,5 hectares de cultures légumières de mai à septembre pour un prélèvement maximum de 150 m<sup>3</sup>/jour calculé sur la base d'un arrosage nocturne. Le projet prévoit également la réalisation d'un bassin de reprise de 150 m<sup>3</sup> permettant de limiter le débit instantané de l'ouvrage à 7m<sup>3</sup>/heure.

**III – Instruction**

**1 – Phase d'examen**

Conformément à la procédure, les services contributeurs suivants ont été consultés :

- **L'ARS délégation du Finistère** qui a émis un **avis favorable** à ce stade du dossier ;
- **L'autorité environnementale** qui n'a **pas rendu d'avis dans les délais** ;
- La **C.L.E. du SAGE Léon-Trégor** qui a émis un **avis favorable** sous réserve de la mise en place d'un bassin tampon et de l'arrosage de nuit.

## 2 – Décision

Au vu de ces éléments et **sous réserve d'arrosage nocturne et de la réalisation d'un bassin de reprise de 150 m<sup>3</sup> permettant de limiter le débit instantané à 7m<sup>3</sup>/heure maximum, la DDTM émet un avis favorable à la mise à l'enquête publique du dossier de M. Frédéric BOUTOILLER**

Pour le DDTM et par délégation,  
Le chef du service eau et biodiversité,



Guillaume HOFFLER